

VOUS ÊTES TUTEUR FAMILIAL OU VOUS ENVISAGEZ DE DEVENIR TUTEUR FAMILIAL ?

RÉUNION D'INFORMATION

Le Conseil Départemental d'Accès au Droit de l'Aube (CDAD 10), en partenariat avec le Tribunal d'Instance de Troyes et l'Association Tutélaire 10-51 (AT 10-51),

organise des réunions d'information à destination des personnes actuellement tuteurs familiaux ou susceptibles de le devenir prochainement.

➔ Obligations et responsabilités du tuteur ; contrôle des actes effectués par le tuteur ; évolution de la mesure de protection judiciaire ; droits et libertés de la personne protégée etc

au Tribunal d'Instance,
Impasse Jean Simon à Troyes

Renseignements et inscription auprès du CDAD au
03 25 43 55 70

VOUS ÊTES ÉTUDIANT ET AVEZ BESOIN D'ÊTRE MIEUX INFORMÉ OU ORIENTÉ EN MATIÈRE JURIDIQUE ?

Le Conseil Départemental d'Accès au Droit de l'Aube (CDAD 10), en partenariat avec Y SCHOOLS, assure des permanences d'information juridique mensuelles à destination de l'ensemble des étudiants de l'Aube.

LES JURISTES DU CDAD 10 RÉPONDENT GRATUITEMENT ET EN TOUTE CONFIDENTIALITÉ À VOS QUESTIONS DANS TOUS LES DOMAINES JURIDIQUES : DROIT DE LA FAMILLE (pension alimentaire etc), DROIT DES VICTIMES, DROIT DU LOGEMENT, DROIT DE LA CONSOMMATION, DROIT PÉNAL, DROIT DU TRAVAIL etc.

APRÈS UN PREMIER ENTRETIEN LES JURISTES
PEUVENT VOUS PERMETTRE D'ACCÉDER À DES
PERMANENCES GRATUITES :

- ➔ Auprès d'associations spécialisées,
- ➔ Auprès des auxiliaires de justice : Avocats, Notaires, Huissier de Justice,
- ➔ Auprès d'un écrivain public pour une aide à la rédaction de courriers juridiques.

Y SCHOOLS,
217 Avenue Pierre Brossolette à Troyes

SUR RENDEZ-VOUS à prendre sur place
ou au **03 25 71 22 22**

LIGNE PÉNALE

La loi prévoit que toute personne mise en cause dans le cadre d'une procédure pénale ait la possibilité de bénéficier de conseils juridiques gratuits auprès d'une structure d'accès au droit.

Le Conseil Départemental d'Accès au Droit de l'Aube (CDAD 10) a mis en place une ligne téléphonique spécifique :

Les personnes concernées peuvent ainsi obtenir des informations auprès d'une juriste qui répondra à leurs questions.

Composez le : **06 77 51 24 17**

du **LUNDI** au **VENDREDI**
de **9H30 à 12H** et de **14H à 16H30**

PERMANENCES D'UN ÉCRIVAIN PUBLIC NUMÉRIQUE

Vous avez besoin d'un accompagnement dans la réalisation de vos démarches administratives et numériques sur internet,

le **Conseil Départemental d'Accès au Droit de l'Aube (CDAD 10)** met à votre disposition les **services d'un écrivain public numérique.**

L'écrivain public numérique vous accompagne dans la réalisation de vos démarches en ligne :

- ➔ Demande de passeport ou carte nationale d'identité,
- ➔ Permis de conduire,
- ➔ Certificat d'immatriculation,
- ➔ Impôts,
- ➔ CAF,
- ➔ Pôle emploi,
- ➔ Caisse de retraite,
- ➔ Demande de casier judiciaire etc.



Permanences gratuites et confidentielles

au Tribunal de Grande Instance,
85 rue du Général de Gaulle à Troyes

Renseignements auprès du CDAD ☎ **03 25 43 55 70**